

# CONTRAT TERRITORIAL VIENNE AMONT

## PROGRAMME SOURCES EN ACTION

TERRITOIRE DU PAYS MONTS ET BARRAGES

BILAN 2011 – 2015



Programme coordonné par :

et financé par :



## Table des matières

PRÉAMBULE.....	3
A. RAPPEL DE L'ETAT INITIAL.....	4
1. MASSES D'EAU ET RUISSEAUX CONCERNES .....	4
2. PRINCIPALES PROBLEMATIQUES RENCONTREES .....	5
3. PROGRAMMATION INITIALE .....	6
B. BILAN DES ACTIONS REALISEES.....	7
1. BILAN PAR THEMATIQUE .....	7
1.1. Gestion de la ripisylve et des embâcles .....	7
1.2. Travaux de restauration de la continuité écologique .....	18
1.3. Travaux de réduction des dégradations morphologiques en contexte agricole .....	30
1.4. Travaux d'effacement d'étangs .....	48
1.5. Communication, suivi et animation .....	52
2. BILAN GLOBAL.....	54
CONCLUSION .....	55

Légende des photos de la page de couverture :

Abreuvoir gravitaire, affluent du Tard, Saint-Léonard de Noblat	Pose de filtre décanteur, ruisseau de la Roche, Domsps	Réception d'aménagements agricoles, ruisseau de Planchemouton, Nedde
Réception d'une passe à poissons, ruisseau de la Prairie, Châteauneuf-la-Forêt	Gestion de la ripisylve et des embâcles par débardage à cheval, ruisseau d'Amboiras, La Croisille-sur-Briance	Aménagement pour la restauration de la continuité écologique, ruisseau d'Amboiras, Saint-Méard

Rédaction : Cécilia MALRAISON ; Collaborations : Fabien CHAIX, Nicolas LHÉRITIER ; Relecture : Anthony LAURENT  
Impression en interne en mai 2018

## PRÉAMBULE

---

Le Pays Monts et Barrages est engagé depuis de nombreuses années dans la gestion des cours d'eau de son territoire. Les interventions, d'abord ponctuelles et réalisées sur de petits linéaires à l'échelle des communes, se sont structurées au fil du temps, sur les cours d'eau principaux en premier lieu. La tempête de 1999 a encore plus démontré la nécessité de travailler à l'échelle intercommunale. Un premier programme d'envergure a été mis en œuvre de 2003 à 2008 à l'échelle du Pays Monts et Barrages : le Contrat Restauration Entretien « Vienne, Combade et Maulde » qui a permis de dégager les rivières des nombreux chablis, troncs et branches bloqués en travers de leur lit. Fort de ce retour d'expériences, et dans un contexte de gestion des milieux aquatiques en pleine évolution, les élus ont souhaité élargir leur champ d'actions aux ruisseaux et sur de nouvelles thématiques, afin d'accroître l'efficacité des interventions sur les milieux. L'état des lieux des masses d'eau réalisé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne en 2004 a en effet mis en exergue les problématiques hydromorphologiques, à traiter en priorité dans les programmes d'actions à venir, afin d'atteindre le bon état des eaux imposé par la Directive Cadre Européenne à l'horizon 2015. Il s'agissait ainsi d'intégrer les aspects continuité écologique, dégradations morphologiques, impacts des étangs, etc. en plus des opérations classiques de restauration et d'entretien des berges et de la ripisylve.

C'est ainsi qu'une étude préalable a été menée en interne en 2009 sur les ruisseaux du Pays, afin de déterminer leurs caractéristiques, leurs atouts et leurs faiblesses, et de proposer des solutions techniques adaptées pour améliorer leur qualité. Une programmation hiérarchisée a été proposée et intégrée au Contrat territorial Vienne amont, autrement appelé programme Sources en action, co-coordonné par le PNR de Millevaches et l'Etablissement Public du Bassin de la Vienne.



Le programme Sources en action a rassemblé 17 maîtres d'ouvrages, collectivités ou associations, autour d'un même objectif : la préservation et la restauration des milieux aquatiques du bassin amont de la Vienne. S'échelonnant sur 5 ans de 2011 à 2015, ce programme ambitieux a fait l'objet d'un contrat signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'ensemble des maîtres d'ouvrages le 22 juin 2011. Financé par l'Agence de l'Eau, la Région Limousin, et pour certaines actions par les départements et l'Europe, ce programme comprenait 500 actions réparties sur le territoire du bassin amont de la Vienne pour un montant de 7,5 millions d'euros.

Aujourd'hui ce programme est renouvelé pour la période 2017 – 2021, avec désormais 24 maîtres d'ouvrage œuvrant pour la préservation et la restauration des milieux aquatiques.

Un bilan du contrat sur la période 2011 – 2015 a été réalisé par les coordonnateurs (PNR Millevaches et EPTB Vienne) à l'échelle du bassin amont de la Vienne, et a démontré l'efficacité des actions engagées, mais la nécessité de les poursuivre voire de les renforcer pour certaines thématiques, pour observer une réelle efficacité sur les milieux.

Le présent document est un bilan financier et technique du programme engagé sur le territoire du Pays Monts et Barrages, et se veut avant tout un recueil des réalisations du programme Sources en action sur le territoire du Pays Monts et Barrages.

## A. RAPPEL DE L'ETAT INITIAL

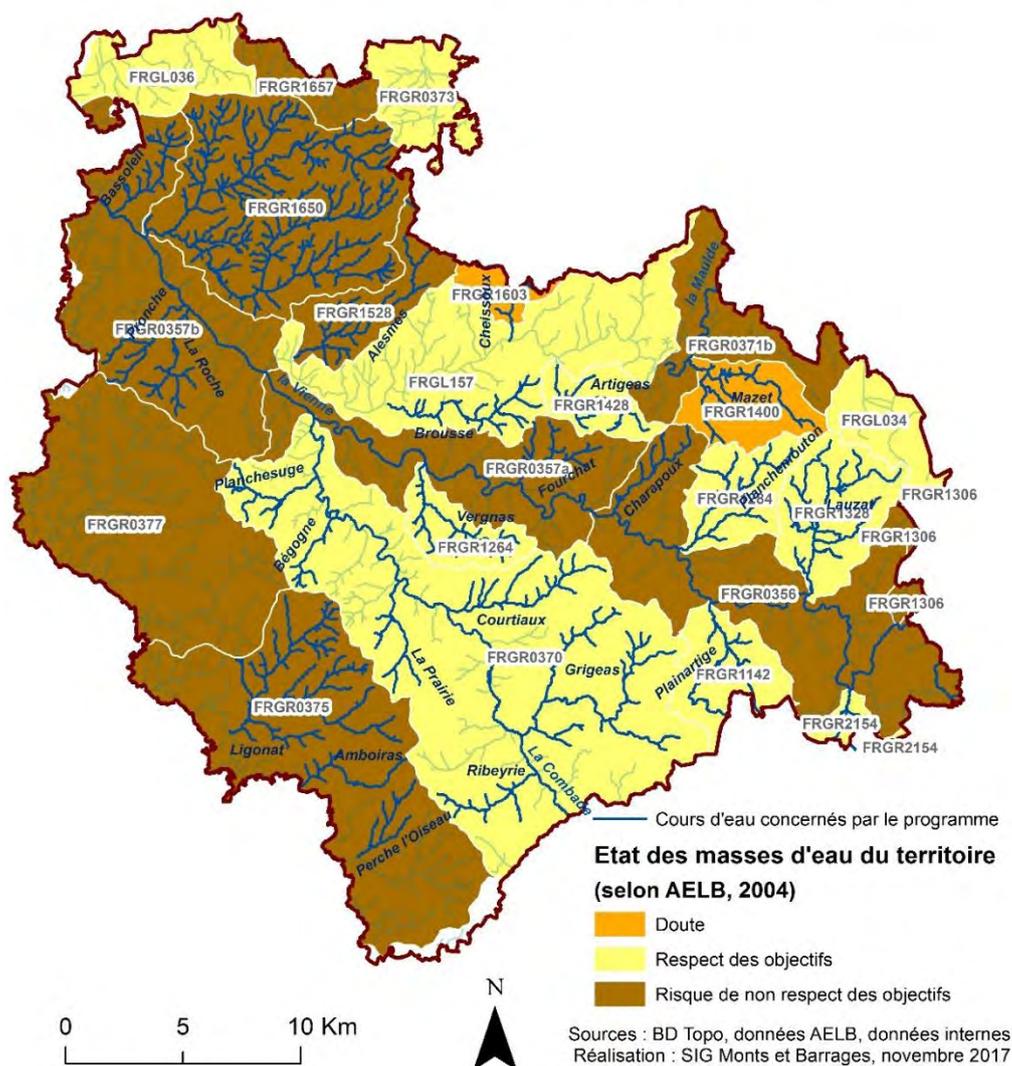
Préalablement à la mise en œuvre du programme, une étude a été réalisée en 2009 en interne, par l'embauche d'un chargé de mission (Cf. *Etude préalable au futur programme de gestion de cours d'eau, janvier 2010, Nicolas LHERITIER*). Ce travail a permis d'une part de mettre en évidence les principales problématiques des ruisseaux, d'établir les priorités d'actions, et de dimensionner un programme d'actions hiérarchisé et adapté aux capacités financières et aux moyens d'animation du Syndicat.

Les principaux éléments ressortant de l'étude sont exposés ci-dessous afin de faire un rappel de l'état initial des cours d'eau avant la mise en œuvre des actions.

### 1. MASSES D'EAU ET RUISSEAUX CONCERNES

Le territoire étant grand et les ruisseaux nombreux, le choix a été de ne retenir pour l'étude et le programme d'actions que les ruisseaux les plus importants, et ceux pour lesquels tout le bassin versant (ou une majeure partie) était inclus dans le Pays Monts et Barrages. La carte ci-dessous présente les masses d'eau du Pays Monts et Barrages et les linéaires de cours d'eau et ruisseaux concernés. Les communes de Saint-Bonnet-Briance et de Saint-Paul n'adhérant pas à la communauté de communes de Noblat au moment de la préparation du programme, aucun linéaire n'a été pris en compte sur leurs territoires. Par ailleurs, il n'existait pas à ce moment-là de programme de gestion sur le bassin de la Briance, aussi les ruisseaux affluents ont été intégrés au programme Vienne amont.

### ETAT DES MASSES D'EAU (2004) ET COURS D'EAU CONCERNES PAR LE PROGRAMME SOURCES EN ACTION



La carte ci-dessus présente également l'état des masses d'eau avant la mise en œuvre du programme. Cet état des lieux a été réalisé en 2004 par les services de l'Agence de l'Eau et renseigne une probabilité d'atteinte des objectifs de bon état écologique en 2015. Ainsi, les masses d'eau classées en doute ou risque présentent un risque de non atteinte du bon état en 2015 et font l'objet de délais pour mener des actions supplémentaires. Selon l'Agence de l'Eau ce sont ces masses d'eau qui sont les plus dégradées, notamment au regard du paramètre morphologie. En effet, la présence d'obstacles (tels que barrages, seuils de moulins, ou digues d'étangs) affecte les cours d'eau en perturbant la ligne d'eau, en gênant la libre circulation des sédiments et des espèces piscicoles, et en homogénéisant les habitats. Les travaux hydrauliques (recalibrage, endiguement, drainage, etc.) participent également fortement à la dégradation de la morphologie des cours d'eau.

Les investigations de terrain sur les ruisseaux du territoire du Pays Monts et Barrages ont permis de confirmer ces évaluations, mais ont mis en évidence des problématiques bien spécifiques au territoire et à nos ruisseaux, même sur des masses d'eau classées en bon état par l'Agence de l'Eau.

## 2. PRINCIPALES PROBLEMATIQUES RENCONTREES

A la lumière des diagnostics réalisés et de l'interprétation des données relevées sur le terrain, on constate que les dégradations morphologiques en contexte agricole constituent la principale problématique sur les ruisseaux de notre territoire. Avec une densité moyenne, tous ruisseaux confondus de 7 dégradations morphologiques par km, les



impacts sont d'autant plus importants sur les milieux que les ruisseaux sont petits. L'émission de matières fines induite par ces piétinements engendre une homogénéisation des substrats, le colmatage des frayères potentielles, donc une perte d'habitats.

*Troupeau dans un ruisseau – Berges piétinées et envasement du lit*

L'autre grande problématique reste les obstacles à la continuité écologique, avec une densité moyenne sur les ruisseaux de 1 obstacle par km. Le cloisonnement des milieux qui en résulte met en péril la survie d'espèces telles que les truites fario dont le cycle de développement dépend de l'accessibilité à différentes zones d'un même réseau hydrographique, des secteurs de tête de bassin pour la reproduction et la croissance des alevins, jusqu'au secteurs de ruisseau de plus gros gabarit pour l'abri, la recherche de nourriture et la croissance. Ces discontinuités, en majorité constituées par des buses mal calées ou mal dimensionnées, des sorties de levades ou des radiers de ponts, peuvent également être créées par les étangs, le plus souvent non dotés de dérivation. Ces étangs sont également à l'origine de réchauffement des eaux (températures de l'eau de ruisseau qui peuvent aller au-delà des limites létales pour la



truite fario), d'évasion de poissons d'étangs perturbant les peuplements en place, et de dégâts considérables lors de vidanges mal ou pas maîtrisées, ou de ruptures de digues.

*Buses infranchissables – Etang constituant un obstacle*

Par ailleurs, le défaut d'entretien de la ripisylve, lié le plus souvent à la déprise agricole de prés de fonds, peut aggraver les phénomènes de discontinuités et d'envasement, avec la présence d'embâcles ou de seuils-racines. Enfin, l'enrésinement des bassins versants et les exploitations forestières parfois peu respectueuses engendrent également des dégradations morphologiques, par destruction directe et apports massifs de sédiments lors des exploitations, ou



par recalibrages et/ou drainages de parcelles avant plantations. L'absence de ripisylve sous résineux aggrave les phénomènes d'érosion des berges et d'incision du lit.

*Seuil-racine créant un obstacle – Exploitation forestière favorisant le lessivage des sols jusqu'au ruisseau*

### 3. PROGRAMMATION INITIALE

Au regard des problématiques rencontrées, des moyens humains et des capacités financières de la structure, une programmation a été établie pour 5 ans, s'élevant au total à 1,4 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente les montants globaux inscrits au contrat territorial Vienne amont en maîtrise d'ouvrage Pays Monts et Barrages.

INTITULE ACTION	MONTANTS PREVUS 5 ANS	PLANIFICATION				
		PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5
Réduire les dégradations morphologiques en contexte agricole	620 125,91 €	0 €	93 018,89 €	155 031,48 €	186 037,77 €	186 037,77 €
Restaurer la continuité écologique	238 287,51 €	46 664,38 €	22 328,75 €	39 657,50 €	59 486,25 €	68 150,63 €
Restaurer et entretenir les berges et la ripisylve	193 700,40 €	29 657,47 €	57 208,00 €	33 859,14 €	43 795,79 €	29 180,00 €
Réduire l'impact des étangs	15 000,00 €	0 €	3 750,00 €	3 750,00 €	3 750,00 €	3 750,00 €
Sensibiliser, communiquer, valoriser	5 000,00 €	500,00 €	1 250,00 €	1 000,00 €	1 250,00 €	1 000,00 €
Suivre et évaluer les actions	30 000,00 €	0 €	0 €	15 000,00 €	0 €	15 000,00 €
Animer le programme	315 000,00 €	63 000,00 €	63 000,00 €	63 000,00 €	63 000,00 €	63 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 417 113,82 €</b>	<b>141 821,85 €</b>	<b>240 555,64 €</b>	<b>311 298,12 €</b>	<b>357 319,81 €</b>	<b>366 118,40 €</b>

## B. BILAN DES ACTIONS REALISEES

---

L'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de ce programme par le Syndicat mixte Monts et Barrages devenu PETR a été autorisé par arrêté préfectoral déclarant ce plan d'actions d'intérêt général, en date du 8 août 2011.

Les travaux ont été réalisés avec l'accord des propriétaires, et pour certaines actions, grâce à leur participation financière.

Les actions réalisées sont présentées par thématique, avec pour chacune d'elle, une annexe détaillée présentant les quantités (mètres linéaire ou unités) et montants prévisionnels, et les quantités et montants réalisés, le plan de financement définitif des opérations, les prestataires (entreprises ou associations) ayant réalisé les travaux, les bilans en termes de pourcentage de réalisation, ainsi qu'une localisation cartographique des chantiers réalisés.

### 1. BILAN PAR THEMATIQUE

#### 1.1. Gestion de la ripisylve et des embâcles

##### **Cf. fiche synthèse en annexe 1**

##### *Nature des interventions*

Les interventions sont localisées sur des secteurs présentant des défauts d'entretien depuis de nombreuses années, et avec des densités de chablis, embâcles ou cépées vieillissantes importantes. Il s'agit le plus souvent de zones forestières, ou d'anciens prés de fond colonisés aujourd'hui par les aulnes, saules, et bourdaines.

Les travaux consistent à rajeunir la ripisylve par des coupes sélectives dans les cépées – d'aulnes et de saules le plus souvent. Les saules peuvent être taillés en têtard, les aulnes sont plutôt recépés au pied. Les arbres fortement penchés et menaçant de tomber sont abattus, et les chablis sont enlevés, sauf les troncs qui sont solidement appuyés de berge à berge et qui ne risquent pas de s'effondrer. Des trouées peuvent également être réalisées pour redonner de la lumière au ruisseau et permettre aux végétaux aquatiques de s'implanter.

Concernant le bois mort présent dans le lit, il est conservé au maximum, pour garantir une diversité d'écoulement et d'habitats. Cependant, les troncs et branches barrant le lit et bloquant les sédiments, voire même la circulation piscicole sont enlevés. Certains embâcles bien sédimentés peuvent être étêtés et ébranchés, le reste conservé.

Le bois issu des coupes ou sorti de l'eau est façonné et entassé proprement sur les rives, en dehors de la zone de reprise par les hautes eaux, en distinguant des tas pour les troncs et des tas pour les branches. Il est laissé à disposition des propriétaires.

Les interventions ne sont jamais systématiques et identiques d'un cours d'eau à l'autre ou même d'une parcelle à l'autre ; elles s'adaptent à la densité de la ripisylve et des embâcles, aux usages des parcelles, aux problématiques du cours d'eau en amont et en aval, etc. L'objectif est bien de maintenir et restaurer la fonctionnalité de ces milieux particuliers que sont les ripisylves afin qu'elles jouent leur rôle pleinement vis-à-vis des ruisseaux et cours d'eau. Une attention particulière est donc apportée pour conserver la naturalité des sites.

Les propriétaires des parcelles concernées par les chantiers sont systématiquement informés par courrier avant les travaux et peuvent refuser le passage des équipes s'ils s'engagent à réaliser eux-mêmes les travaux.

Les travaux étant légers, et souvent dans des secteurs difficilement accessibles, le recours aux interventions manuelles est privilégié (par le chantier d'insertion Monts et Barrages Environnement porté par l'Association Relais Infos Services ou une entreprise spécialisée), ou avec des techniques douces telles que le débardage à cheval.

<b>RESTAURATION DE LA COMBADE (de la limite départementale jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Bohème)</b>			
Communes concernées	Domsps	Prestataire	FABRITTI
Linéaire	5 567 mètres	Coût TTC	13 316,26 €
Phase	1	Réalisation	2011 - 2012
Travaux réalisés	Enlèvement sélectif des embâcles, dégagement de chablis d'après-tempête, abattage d'arbres menaçant de tomber Intervention commune avec la Communauté de Communes Vézère-Monédières pour traiter les deux rives en même temps		
<i>Photo avant</i>		<i>Photo après</i>	
			

<b>ENTRETIEN DE LA COMBADE (en amont de Châteauneuf-la-Forêt et en aval de Lacour)</b>			
Communes concernées	Châteauneuf-la-Forêt, Neuvic-Entier, Masléon, Roziers-Saint-Georges, Saint-Denis-des-Murs	Prestataire	Relais Infos Services
Linéaire	4 500 mètres	Coût TTC	2 400 €
Phase	1	Réalisation	2011
Travaux réalisés	Gestion sélective des embâcles : enlèvement total ou partiel par ébranchage ou étêtage, arrachage de renouées du Japon		
<i>Photo avant</i>		<i>Photo après</i>	
			

**RESTAURATION DU RUISSEAU DE LAUZAT****(Zones humides des Redoudaudas et tête de bassin du ruisseau de Pert)**

Communes concernées	Beaumont-du-Lac	Prestataire	Relais Infos Services
Linéaire	1 800 mètres	Coût TTC	6 040 €
Phase	1	Réalisation	2011 - 2012
Travaux réalisés	Mise en lumière du ruisseau par trouées dans les bourdaines et saules, gestion sélective des saulaies, mise en place de petits embâcles déflecteurs		

*Photo avant**Photo après***RESTAURATION DU RUISSEAU DES TERNES (affluent du ruisseau de Lauzat)****(Sources du ruisseau des Ternes)**

Communes concernées	Beaumont-du-Lac	Prestataire	Entreprise ARNAUD
Linéaire	60 mètres	Coût TTC	8 830,13 €
Phase	1	Réalisation	2012
Travaux réalisés	Abattage de résineux situés en zone humide et sur les berges du ruisseau, chantier réalisé en exploitation forestière « classique » avec application d'un cahier des charges pour limiter les impacts sur la zone humide et le ruisseau (dispositifs de franchissement temporaire, mise en place de tapis de branches, etc.)		

*Photo avant**Photo après*

**RESTAURATION DU RUISSEAU D'AMBOIRAS  
(d'Amboiras jusqu'en amont de l'étang de Foulénour)**

Communes concernées	La Croisille-sur-Briance, Saint-Méard	Prestataire	Jean-Yves BOUDIN
Linéaire	2 940 mètres	Coût TTC	6 284,30 €
Phase	2	Réalisation	2012
Travaux réalisés	Dégagement de chablis, recépage d'aulnaies, gestion sélective d'embâcles		

*Photo avant*

*Photo après*



**ENTRETIEN DE LA VIENNE**

**(De Rempnat jusqu'au barrage de Bussy)**

Communes concernées	Rempnat, Nedde, Eymoutiers	Prestataire	Relais Infos Services
Linéaire	28 900 mètres	Coût TTC	1 830 €
Phase	2	Réalisation	2012
Travaux réalisés	Gestion sélective d'embâcles : enlèvement total ou partiel par étiépage ou ébranchage		

*Photo avant*

*Photo après*

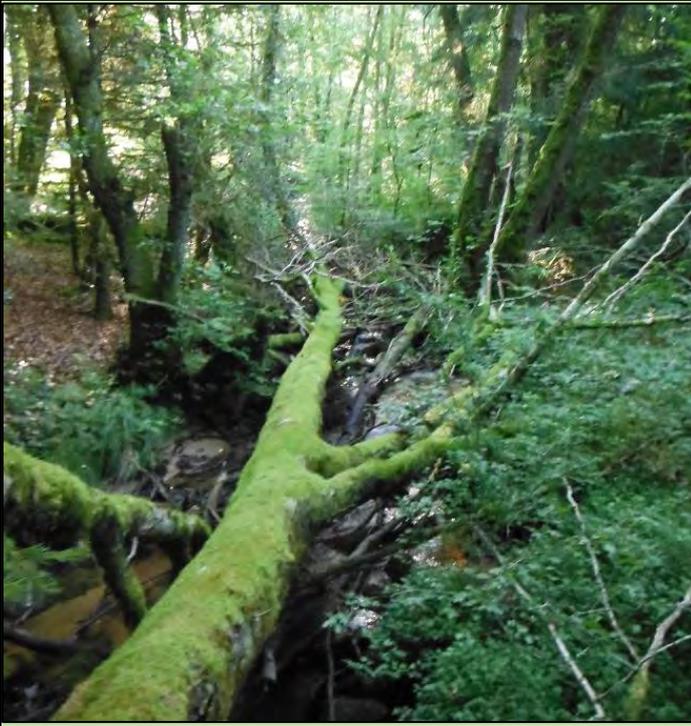


**ENTRETIEN DU RUISSEAU DE COUFFEIX  
(affluent du ruisseau de Lauzat)**

Communes concernées	Beaumont-du-Lac	Prestataire	Relais Infos Services
Linéaire	385 mètres	Coût TTC	1 395 €
Phase	3	Réalisation	2013
Travaux réalisés	Dégagement de chablis, étêtage ou ébranchage d'embâcles		

*Photo avant*

*Photo après*



**RESTAURATION DU RUISSEAU DE CHEISSOUX  
(du Moulin de la Farge jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Védrenne)**

Communes concernées	Cheissoux, Saint-Julien-le-Petit	Prestataire	Relais Infos Services
Linéaire	1 800 mètres	Coût TTC	1 860 €
Phase	3	Réalisation	2013
Travaux réalisés	Recépage sélectif des saulaies, dégagement de chablis, gestion sélective des embâcles : enlèvement total ou partiel par étêtage ou ébranchage		

*Photo avant*

*Photo après*



**RESTAURATION DU RUISSEAU DE CHARAPOUX****(du bourg de Saint-Amand jusqu'à la confluence avec la Vienne)**

Communes concernées	Saint-Amand-le-Petit, Augne	Prestataire	Jean-Yves BOUDIN
Linéaire	3 380 mètres	Coût TTC	7 412,09 €
Phase	3	Réalisation	2013
Travaux réalisés	Dégagement de chablis, gestion sélective des embâcles, recépage d'aulnaies		

*Photo avant**Photo après***RESTAURATION DU RUISSEAU DE FOURCHAT****(Sur l'affluent des Fantaisies en amont du Puy Maury et en amont des Fantaisies, et sur le Fourchat du Petit Vaux jusqu'à la confluence avec l'affluent des Fantaisies)**

Communes concernées	Augne, Bujaleuf	Prestataire	Jean-Yves BOUDIN
Linéaire	2 920 mètres	Coût TTC	7 195,83 €
Phase	3	Réalisation	2013
Travaux réalisés	Dégagement de chablis, gestion sélective des embâcles, recépage d'aulnaies		

*Photo avant**Photo après*

**RESTAURATION DU GRIGEAS****(De la confluence entre le ruisseau des Vergnes et le ruisseau de la Roche jusqu'à la confluence avec la Combade)**

Communes concernées	Domps, Sainte-Anne-Saint-Priest, Sussac	Prestataire	Jean-Yves BOUDIN
Linéaire	2 150 mètres	Coût TTC	4 499,92 €
Phase	4	Réalisation	2014
Travaux réalisés	Dégagement de chablis, gestion sélective des embâcles par étêtage ou ébranchage, recépage d'aulnaies		

*Photo avant**Photo après***RESTAURATION DU RUISSEAU DE LA ROCHE****(De la D19a jusqu'à l'étang du Bois Déduit)**

Communes concernées	Eybouleuf	Prestataire	Relais Infos Services
Linéaire	3 060 mètres	Coût TTC	3 200 €
Phase	4	Réalisation	2014 - 2015
Travaux réalisés	Recépage des aulnes et saules, taille en têtards, abattage arbres cassés, enlèvement sélectif des embâcles		

*Photo avant**Photo après*

**RESTAURATION DE LA MAULDE****(de la limite départementale jusqu'à la queue de retenue du barrage du Larron)**

Communes concernées	Peyrat-le-Château	Prestataire	Jean-Yves BOUDIN et Julien RENON
Linéaire	7 730 mètres	Coût TTC	19 038,25 €
Phase	4	Réalisation	2015 - 2016
Travaux réalisés	Gestion sélective d'embâcles : enlèvement total ou partiel par ébranchage et/ou étêtage, abattage d'arbres menaçant de tomber, recépage d'aulnes et de saules		

*Photo avant**Photo après***RESTAURATION DU RUISSEAU DE BETHE****(De l'étang de Bêthe jusqu'à la D111, et deux affluents rive gauche)**

Communes concernées	Eymoutiers	Prestataire	Relais Infos Services
Linéaire	1 725 mètres	Coût TTC	6 500 €
Phase	5	Réalisation	2015
Travaux réalisés	Remise en lumière du ruisseau par trouées dans les bourdaines et saules, recépage de saulaies, gestion sélective d'embâcles		

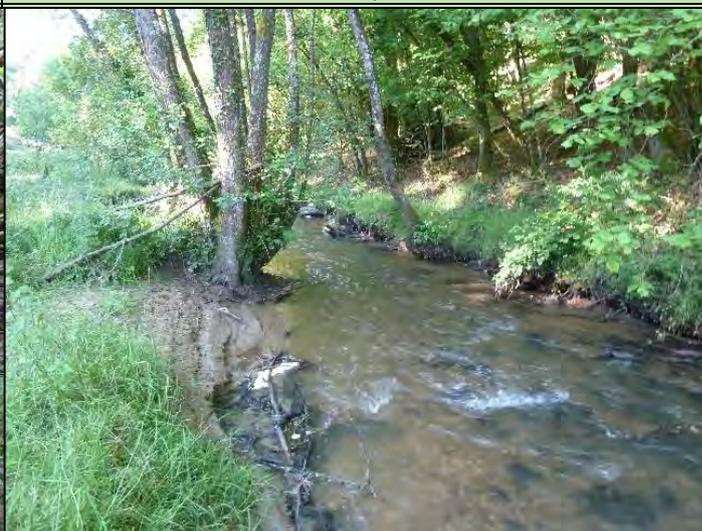
*Photo avant**Photo après*

**RESTAURATION DU RUISSEAU DE LIGONAT  
(De la Chabassière jusqu'au Pont des Deux Eaux)**

Communes concernées	Saint-Méard, Linards	Prestataire	Jean-Yves BOUDIN et Julien RENON
Linéaire	6 030 mètres	Coût TTC	12 789,04 €
Phase	5	Réalisation	2015
Travaux réalisés	Gestion sélective d'embâcles, recépage d'aulnes et de saules, abattage d'arbres menaçant de tomber		

*Photo avant*

*Photo après*

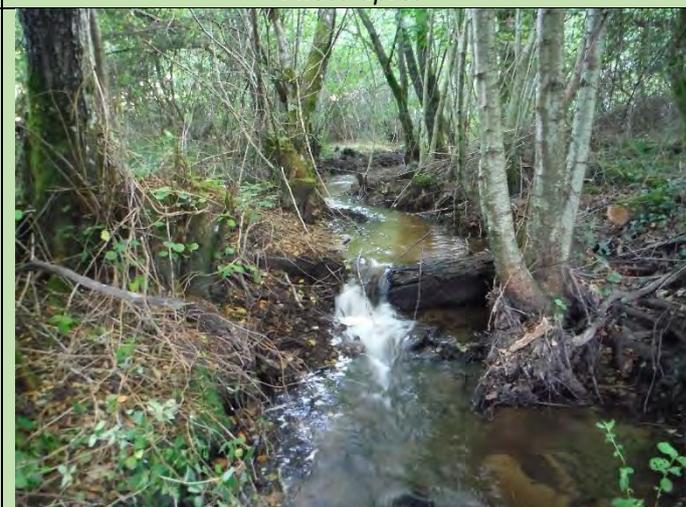
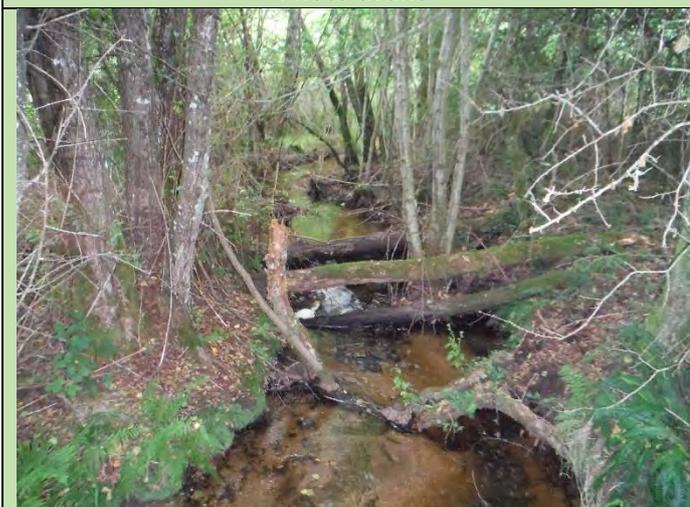


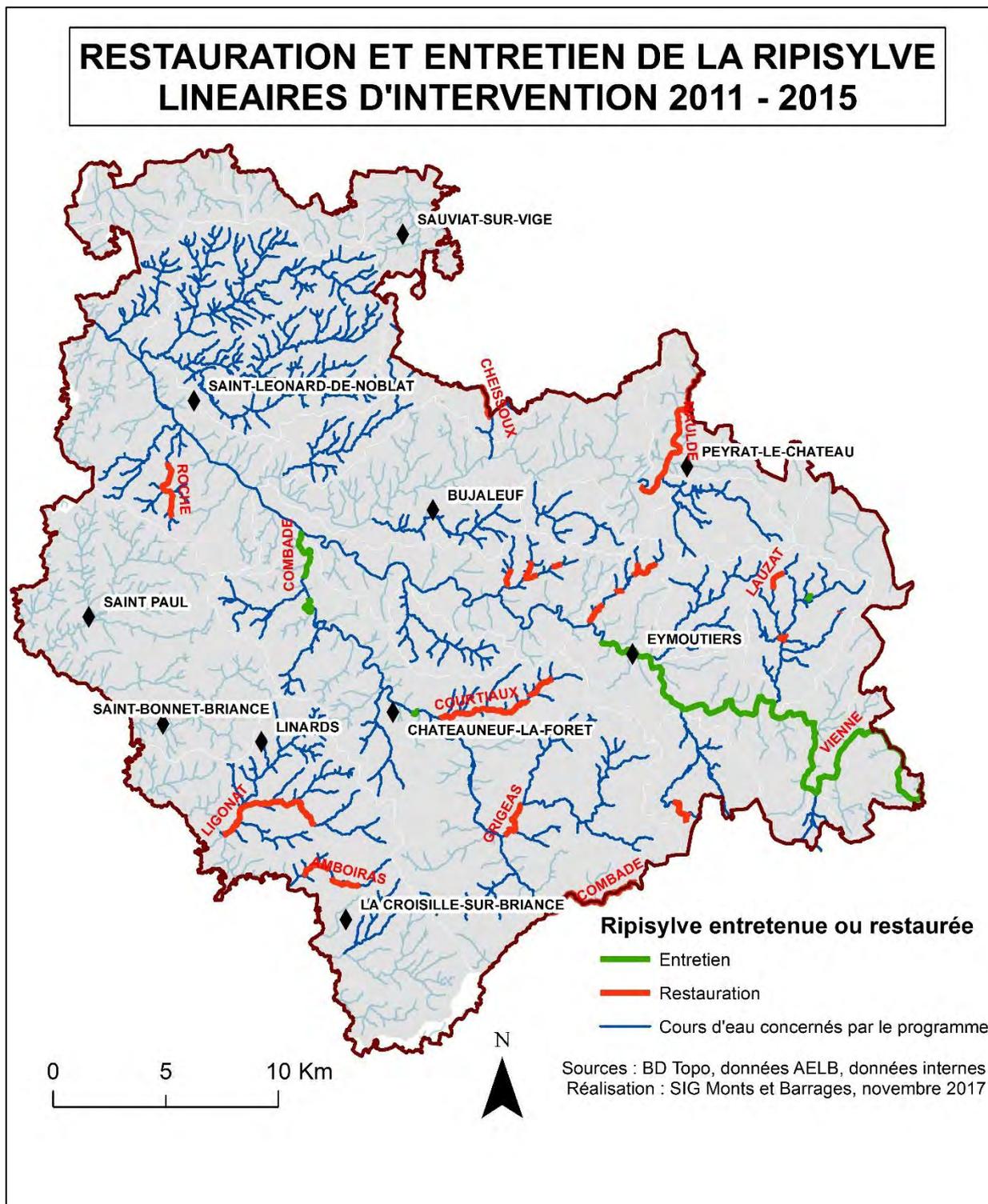
**RESTAURATION DU RUISSEAU COURTIAUX  
(De Doulaye jusqu'au pont de la D111)**

Communes concernées	Eymoutiers, Sainte-Anne-Saint-Priest, Neuvic-Entier, Châteauneuf-la-Forêt	Prestataire	Relais Infos Services
Linéaire	6 100 mètres	Coût TTC	6 600 €
Phase	5	Réalisation	2016
Travaux réalisés	Gestion sélective d'embâcles, gestion sélective de chablis, allégement de saulaies vieillissantes, arrachage d'un petit massif de renouées du Japon		

*Photo avant*

*Photo après*





NB : les linéaires représentés sur la carte pour l'entretien de la Combrade sont les points réels d'intervention, mais l'ensemble du linéaire de la Combrade a été pris en compte pour le bilan quantitatif, considérant que les autres secteurs ne nécessitaient pas d'interventions.

### Evaluation technique

L'ensemble des interventions sur la ripisylve pour 2011 – 2015 correspond à 103 km entretenus ou restaurés, pour un montant total de 109 190,82 €.

Les linéaires comptabilisés entretenus (plus de 57 km) sont importants et concernent quasiment exclusivement les grands cours d'eau, mais les interventions ont été ciblées sur quelques secteurs prioritaires, en considérant que le reste du linéaire ne nécessitait pas d'intervention. Les linéaires restaurés concernent plutôt les ruisseaux, dans des anciens prés de fond avec des densités importantes d'aulnes et saules vieillissants, ou dans des zones de bois, avec des chablis d'après-tempête.

La majorité des linéaires a été traitée par les équipes du chantier d'insertion « Monts et Barrages Environnement » porté par l'association Relais Infos Services. Les chantiers sur les ruisseaux semblent bien adaptés à ce type d'intervenant et au public associé, jusqu'à une certaine limite lorsque les troncs à sortir de l'eau sont importants et très nombreux, et dans des secteurs difficiles d'accès et loin des véhicules, ce qui peut entraîner une démobilitation de certains salariés, et rendre le chantier plus complexe pour les autres. Un marquage préalable de tous les arbres ou embâcles à traiter est préférable, afin de ne pas ralentir le groupe et de permettre au chef d'équipe une meilleure organisation du chantier. De même, un suivi régulier (de l'ordre de 2 visites par semaine) est nécessaire afin de valider les travaux réalisés, revoir les points de doute ou difficultés particulières, et apporter de la reconnaissance au travail accompli aux salariés.

Les travaux réalisés par des entreprises nécessitent également un suivi régulier (de l'ordre d'une visite par semaine minimum), et un marquage préalable a pu être effectué sur le début du linéaire, ou sur son intégralité, afin de caler précisément les interventions avec l'entrepreneur. La solution du débardage à cheval s'est avérée bien adaptée aux secteurs concernés, et a permis une réalisation de chantiers avec un impact limité sur les sols.

Sur l'ensemble des chantiers, il y eu peu de suivi par les propriétaires concernés par les parcelles. En contexte agricole, l'intérêt pour les chantiers réalisés a été plus marqué et a permis parfois d'engager des projets d'aménagements des parcelles agricoles pour l'abreuvement, le franchissement ou la mise en défens.

### Comparaison entre prévisionnel et réalisé

Comme l'indiquent les tableaux récapitulatifs ci-dessous, le linéaire réalisé est sensiblement identique au linéaire prévisionnel, avec un pourcentage de réalisation approchant les 100 %. L'effort a été renforcé sur les secteurs à restaurer, avec 5 km traités en plus du linéaire prévisionnel.

En termes de montants, on atteint seulement 56,37 % de réalisation. Cela s'explique par les coûts du chantier d'insertion qui sont faibles par rapport à des coûts entreprise, mais également aux types de travaux demandés, qui sont légers et sélectifs, permettant également de limiter les coûts entreprise. Ainsi, en moyenne, le coût au mètre linéaire d'entretien est de l'ordre de 0,1 €, et en restauration de 2,3 €.

BILAN EN LINEAIRES			
TYPE D'OPERATION	LINEAIRE PREVU (EN ML)	LINEAIRE REALISE (EN ML)	% DE REALISATION
ENTRETIEN	63208	57787	91,42%
RESTAURATION	40524	45288	111,76%
<b>TOTAL</b>	<b>103732</b>	<b>103075</b>	<b>99,37%</b>

BILAN EN MONTANTS			
TYPE D'OPERATION	MONTANT PREVU	MONTANT REALISE	% DE REALISATION
ENTRETIEN	31 604,00 €	5 625,00 €	17,80%
RESTAURATION	162 096,40 €	103 565,82 €	63,89%
<b>TOTAL</b>	<b>193 700,40 €</b>	<b>109 190,82 €</b>	<b>56,37%</b>

## 1.2. Travaux de restauration de la continuité écologique

### **Cf. fiche synthèse en annexe 2**

#### *Nature des interventions*

Les objectifs de ce volet d'actions sont de restaurer la libre circulation des espèces et des sédiments dans les cours d'eau, en supprimant les obstacles ou en aménageant ceux-ci afin de les rendre franchissable par les poissons.

Ainsi, trois types d'actions sont mises en œuvre sur les ruisseaux du territoire : aménagements, arasements (effacements) ou remplacements de buses (comptabilisés dans les effacements d'obstacles). Pour les rivières principales que sont la Vienne et la Maulde, une étude technico-financière pour l'effacement de seuils en rivière a été menée, mais aucun projet n'a abouti dans le cadre du premier programme Sources en action.

Les propriétaires concernés sont des propriétaires volontaires ; ils signent une convention avec le PETR et s'engage à participer financièrement aux travaux (avec des taux différents selon le type d'opérations et le taux d'aide des financeurs). Afin d'inciter les propriétaires à choisir l'option effacement (lorsque cela est possible), le taux de participation est minoré dans le cas de projet d'effacement ou de remplacement.

Les études d'avant-projet pour dimensionner les aménagements sont réalisées en interne ; une validation par la DDT et l'ONEMA est demandée pour chacun des projets. Les dimensionnements sont adaptés à l'espèce-cible qu'est la truite fario : les hauteurs de chutes maximales et les vitesses de courant dans les aménagements sont calculées au regard de ses capacités de saut et de nage.

L'étude sur les seuils sans usage de la Vienne et de la Maulde a quant à elle permis de définir une liste de seuils pour lesquels l'effacement apporterait un réel gain écologique au cours d'eau ; pour les autres seuils, leur état dégradé ou en ruine permet d'ores et déjà une fonctionnalité satisfaisante du milieu au regard du transit des sédiments, de la diversité des habitats, et de la circulation des poissons.

AMENAGEMENT DU RADIER DE PONT SOUS LA ROUTE DE LA PLANELLE				
Commune	Châteauneuf-la-Forêt		Prestataire	Relais Infos Services
Cours d'eau	Ruisseau de la Prairie		Coût TTC	1 701,93 €
Localisation	La Planelle		Type d'aménagement	Aménagement gabions et parois en bois
Date	2012	Phase	2	Gain écologique
				400 ml avec 21 frayères
<i>Photo avant</i>			<i>Photo après</i>	
				

AMENAGEMENT DE BUSES SOUS LE CHEMIN COMMUNAL DE NEZIEZE				
Commune	Neuville-Entier		Prestataire	Relais Infos Services
Cours d'eau	Ruisseau de Vergnas		Coût TTC	900,00€
Localisation	Nézièze		Type d'aménagement	Pré-bassins en pierres maçonnées sur le dessus
Date	2013	Phase	1	Gain écologique
				650 ml avec 18 frayères
<i>Photo avant</i>			<i>Photo après</i>	
				

### AMENAGEMENT D'UN RADIER DE PONT SOUS LA ROUTE ENTRE PERT ET CHAMPAGNAT

Commune	Beaumont-du-Lac		Prestataire	Relais Infos Services
Cours d'eau	Ruisseau de Lauzat		Coût TTC	2 699,81€
Localisation	Champagnat		Type d'aménagement	Parois en bois sous le pont et pré-barrages en pierres maçonnées en aval
Date	2013	Phase	2	Gain écologique
				220 ml avec 1 frayère (1800ml + 56 frayères quand obstacle en amont sera aménagé)

*Photo avant*

*Photo après*



### AMENAGEMENT D'UNE PRISE D'EAU DE LEVADE A VILLECHENINE

Commune	Peyrat-le-Château		Prestataire	Relais Infos Services
Cours d'eau	Ruisseau du Mazet		Coût TTC	310 €
Localisation	Villechenine		Type d'aménagement	Pré-barrages en pierres maçonnées
Date	2013	Phase	2	Gain écologique
				1600 ml avec 15 frayères

*Photo avant*

*Photo après*



### AMENAGEMENT D'UN AQUEDUC SOUS LA ROUTE COMMUNALE DE VIROLLE

Commune	Neuvis-Entier	Prestataire	SOTEC
Cours d'eau	Ruisseau de Vergnas	Coût TTC	5 370,04 €
Localisation	Virolle	Type d'aménagement	Comblement de la chute et mise en place de pré-barrages bétonnés
Date	2013	Phase	2
		Gain écologique	230 ml avec 5 frayères

*Photo avant*

*Photo après*



### AMENAGEMENT DE BUSES SOUS LA ROUTE COMMUNALE DE GOLAS

Commune	Neuvis-Entier	Prestataire	Relais Infos Services
Cours d'eau	Ruisseau de Courtiaux	Coût TTC	1 455,00 €
Localisation	Golas	Type d'aménagement	Pré-barrages en pierres maçonnées
Date	2013	Phase	3
		Gain écologique	1050 ml avec 3 frayères

*Photo avant*

*Photo après*



### AMENAGEMENT DE BUSES SOUS LE CHEMIN COMMUNAL DE CHAUVERGUE

Commune	Saint-Julien-le-Petit		Prestataire	Relais Infos Services	
Cours d'eau	Ruisseau d'Artigeas		Coût TTC	2 504,61 €	
Localisation	Chauvergue		Type d'aménagement	Répartiteur amont en pierres maçonnées	
Date	2014	Phase	4	Gain écologique	300 ml avec écrevisses à pieds blancs

*Photo avant*

*Photo après*



### SUPPRESSION DE PETITS BARRAGES D'ANCIENNES PRISES D'EAU DE LEVADE A LAUZAT

Commune	Beaumont-du-Lac		Prestataire	Relais Infos Services	
Cours d'eau	Ruisseau de Lauzat		Coût TTC	2 x 397,50 €	
Localisation	Lauzat		Type d'aménagement	Effacement de chutes et concentration de l'eau en un seul chenal	
Date	2014	Phase	1	Gain écologique	500 ml avec 4 frayères

*Photo avant*

*Photo après*

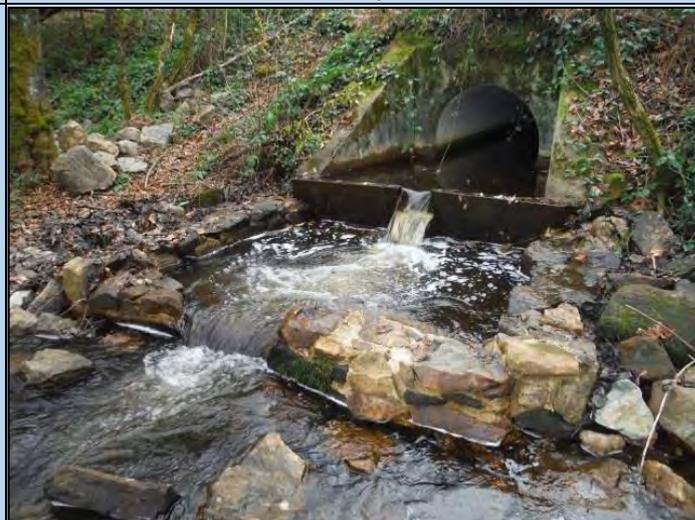


### AMENAGEMENT D'UNE BUSE SOUS UNE PISTE FORESTIERE A BÊTHE

Commune	Eymoutiers	Prestataire	Relais Infos Services
Cours d'eau	Ruisseau de Bêthe	Coût TTC	2 046,17 €
Localisation	Bêthe	Type d'aménagement	Pré-barrages en pierres maçonnées avec parois en bois
Date	2014	Phase	4
		Gain écologique	1000 ml avec 10 frayères

*Photo avant*

*Photo après*



### AMENAGEMENT D'UN AQUEDUC SOUS UNE ROUTE COMMUNALE A PEYROUX

Commune	La Croisille-sur-Briance	Prestataire	Relais Infos Services
Cours d'eau	Ruisseau de Perche l'Oiseau	Coût TTC	1 706,36 €
Localisation	Peyroux	Type d'aménagement	Pré-barrages en pierres maçonnées
Date	2014	Phase	3
		Gain écologique	650 ml avec 16 frayères

*Photo avant*

*Photo après*



### AMENAGEMENT DE BUSES SOUS LA ROUTE COMMUNALE DES BRUGES

Commune	Sainte-Anne-Saint-Priest	Prestataire	DUSSOCHAUD
Cours d'eau	Ruisseau de Courtiaux	Coût TTC	20 019,00 €
Localisation	Les Bruges	Type d'aménagement	Remplacement des buses existantes par une seule buse de diamètre 1500mm et enfouie d'un tiers
Date	2015	Phase	5
		Gain écologique	850 ml avec 19 frayères

*Photo avant*



*Photo après*



### AMENAGEMENT DE BUSES SOUS LE CHEMIN COMMUNAL DE PUY GUILLAUME

Commune	Saint-Méard	Prestataire	Relais Infos Services
Cours d'eau	Ruisseau d'Amboiras	Coût TTC	2 221,29 €
Localisation	Puy Guillaume	Type d'aménagement	Pré-bassins avec murs en pierres maçonnés et parois bois
Date	2015	Phase	4
		Gain écologique	1000 ml avec 17 frayères

*Photo avant*



*Photo après*



### SUPPRESSION DE BUSES SOUS UN ANCIEN CHEMIN COMMUNAL

Commune	La Croisille-sur-Briance	Prestataire	SA-TPA
Cours d'eau	Ruisseau d'Amboiras	Coût TTC	2 762,40 €
Localisation	Amboiras	Type d'aménagement	Effacement
Date	2015	Phase	4
		Gain écologique	80 ml avec 2 frayères
<i>Photo avant</i>		<i>Photo après</i>	
			

### AMENAGEMENT D'UN AQUEDUC SOUS LA ROUTE DE LA GORCE

Commune	Eymoutiers	Prestataire	Travaux Relais Infos Services Fournitures ROCA
Cours d'eau	Ruisseau de Grigeas	Coût TTC	6 155,63 €
Localisation	Mouret	Type d'aménagement	Pré-barrages en pierres maçonnées et paroi en bois
Date	2015 - 2017	Phase	5
		Gain écologique	500 ml réouverts
<i>Photo avant</i>		<i>Photo après</i>	
			

## AMENAGEMENT D'UN AQUEDUC SOUS LA ROUTE DE LA CHABASSIERE

Commune	Saint-Méard		Prestataire	Travaux Relais Infos Services, Marecchia Fournitures OCBF, ROCA	
Cours d'eau	Ruisseau de Ligonat (affluent)		Coût TTC	3 370,06 €	
Localisation	Chabassière		Type d'aménagement	Aménagement de 3 pré-barrages avec parois bois munies d'échancrures	
Date	2015 - 2017	Phase	5	Gain écologique	1 000 mètres linéaires réouverts (cumulés avec les travaux agricoles en amont)

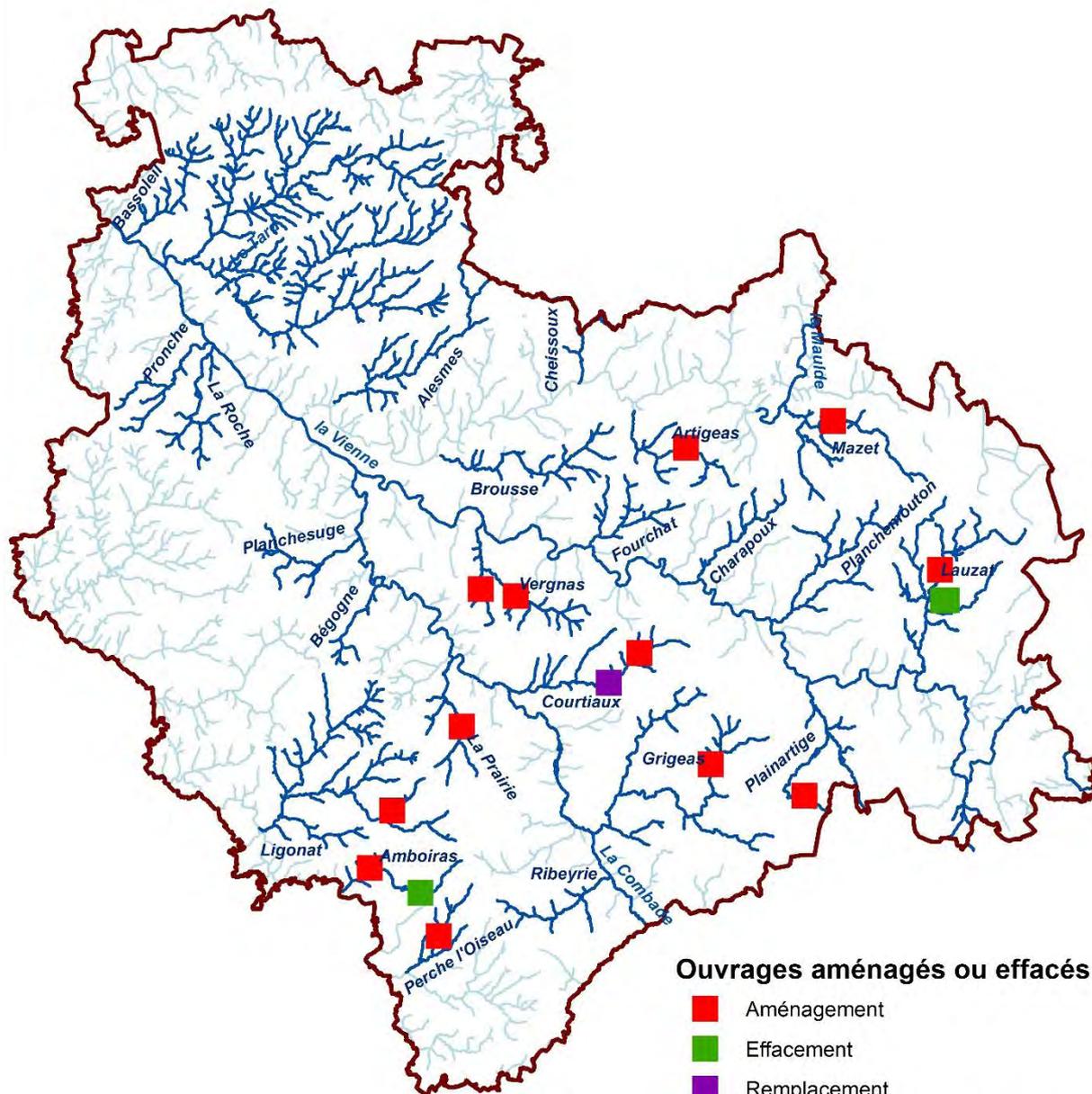
*Photo avant*



*Photo après*



# RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE LOCALISATION DES CHANTIERS 2011 - 2015



## Ouvrages aménagés ou effacés

- Aménagement
- Effacement
- Remplacement

— Cours d'eau concernés par le programme

0 5 10 Km



Sources : BD Topo, données AELB, données internes  
Réalisation : SIG Monts et Barrages, novembre 2017

### *Evaluation technique :*

Lors du diagnostic des ruisseaux réalisé lors de l'étude préalable, 413 ouvrages ont été diagnostiqués, 202 ont été jugés comme prioritaires en fonction de leur franchissabilité et du gain écologique potentiel apporté par leur aménagement ou leur effacement. Dans le cadre de la programmation 2011 – 2015 de Sources en action, 16 obstacles ont été aménagés ou effacés en maîtrise d'ouvrages PETR. D'autres obstacles ont été aménagés durant cette période, grâce à l'assistance technique du PETR, et notamment par les services du Département lors de réfection de routes.

La majorité des chantiers (12) a concerné des travaux d'aménagements sous des ouvrages de voirie. En effet, lorsque les ouvrages étaient encore en bon état et que le propriétaire ne souhaitait pas engager de dépenses importantes (telles que celles entraînées par des travaux de remplacement d'ouvrage), l'option « aménagement » peut s'avérer pratique et efficace. Il faut noter que sur les 12 aménagements, 11 ont été réalisés sur des ouvrages communaux (effet d'exemplarité et moyens financiers suffisants). La part restante à la charge du propriétaire (600 € en moyenne), bien que relativement faible est quand même importante pour un propriétaire privé qui n'a en général pas anticipé la dépense et qui la vit comme une obligation.

Pour la réalisation de 10 aménagements, le PETR a confié les travaux au chantier d'insertion « Monts et Barrages Environnement » porté par l'association Relais Infos Services, ce qui a permis de réaliser des aménagements à bas coûts. Même si le recours au chantier d'insertion a permis de lancer une réelle dynamique pour le volet restauration de la continuité écologique sur le territoire, certaines difficultés viennent nuancer l'efficacité de son intervention. En effet, certains aménagements présentent des fragilités et nécessitent des travaux de confortement ou de reprise, en raison notamment de l'impossibilité de mise à sec totale pendant la phase chantier (sans engin de type mini-pelle), rendant difficile l'ancrage des murs et leur étanchéité. Des améliorations ont pu être apportées entre les premiers chantiers et les derniers réalisés (bétonnage des murs sur toute leur hauteur, parois inter-bassins en bois pour pouvoir modifier les échancrures, etc.), mais le Relais Infos Services ne dispose pas toujours des moyens requis, humains et matériels, pour ce type de chantier (exemple : compétence en maçonnerie). Enfin, ces travaux ont nécessité un temps de suivi important, afin de vérifier le respect du cahier des charges et du dimensionnement des aménagements, ou de proposer des ajustements si nécessaire.

Les travaux d'effacement ont concerné seulement 3 obstacles. Parmi eux, 2 concernaient 2 anciennes sorties de levade de taille modeste, et leur effacement a été confié au chantier d'insertion « Monts et Barrages Environnement » et n'appelle pas d'observation (type de chantier plus adapté, sans technicité particulière).

D'une manière générale, il est important de préciser que les études d'avant-projet et les dimensionnements des aménagements ont été réalisés en interne. Cette compétence nouvelle, développée par Fabien CHAIX en particulier, a permis d'économiser les frais d'études, et a apporté une véritable plus-value en termes d'ingénierie sur le territoire, notamment pour l'assistance technique auprès de propriétaires privés.

Par ailleurs, au regard du nombre important d'ouvrages relevés lors du diagnostic, les objectifs sont loin d'être atteints. Les leviers réglementaires et financiers ne paraissent pas toujours suffisants, et le caractère conflictuel de la question de la continuité écologique freine l'avancée de certains projets. De ce fait, la réalisation des travaux a été surtout guidée par des effets d'opportunités, avec des propriétaires volontaires et surtout des communes volontaires, conduisant à un saupoudrage des actions sur différents ruisseaux.

### *Comparaison entre prévisionnel et réalisé*

Comme l'indiquent les tableaux récapitulatifs ci-dessous, le pourcentage de réalisation global de cette action n'est que de 26%, correspondant à 16 ouvrages effacés ou aménagés contre 61 prévus. En termes de montants, on atteint presque 40% de réalisation, mettant en évidence une sous-estimation du coût de certains chantiers dans le prévisionnel.

<b>BILAN QUANTITATIF</b>			
<b>TYPE D'OPERATION</b>	<b>NOMBRE PREVISIONNEL</b>	<b>NOMBRE REALISE</b>	<b>% DE REALISATION</b>
<b>AMENAGEMENTS*</b>	<b>40</b>	<b>13</b>	<b>32,50%</b>
<b>ARASEMENTS</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>18,75%</b>
<b>ARASEMENTS SEUILS</b>	<b>entre 5 et 10</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>16</b>	<b>26,23%</b>

*\* y compris travaux de remplacement*

<b>BILAN EN MONTANTS</b>			
<b>TYPE D'OPERATION</b>	<b>MONTANT PREVU</b>	<b>MONTANT REALISE</b>	<b>% DE REALISATION</b>
<b>AMENAGEMENTS*</b>	<b>153 187,50 €</b>	<b>50 818,70 €</b>	<b>33,17%</b>
<b>ARASEMENTS</b>	<b>20 100,00 €</b>	<b>3 557,40 €</b>	<b>17,70%</b>
<b>ETUDE SEUILS</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>40 365,00 €</b>	<b>100,91%</b>
<b>ARASEMENTS SEUILS</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>238 287,50 €</b>	<b>94 741,10 €</b>	<b>39,76%</b>

*\* y compris travaux de remplacement*

### 1.3. Travaux de réduction des dégradations morphologiques en contexte agricole

#### **Cf. fiche synthèse en annexe 3**

##### *Nature des interventions*

La réduction des dégradations morphologiques en contexte agricole consiste à aménager les parcelles agricoles pour limiter voire supprimer l'accès des troupeaux aux cours d'eau. Il s'agit de mettre en place plusieurs types d'aménagement : des dispositifs d'abreuvement au pré, des points de franchissement et des clôtures.

Pour la réalisation des travaux, les exploitants agricoles et/ou propriétaires volontaires ont 2 choix :

- Soit le PETR fait réaliser les travaux par une entreprise, dans ce cas le propriétaire et l'exploitant s'engagent, par le biais d'une convention, à participer financièrement au montant des travaux ;
- Soit le PETR fait livrer les fournitures nécessaires à la réalisation des aménagements, et le propriétaire et l'exploitant s'engagent, via une convention, à les mettre en place eux-mêmes.

Le choix des types de dispositifs et matériels est réalisé en concertation avec l'exploitant agricole, en fonction de ses habitudes de travail, de ses besoins, et des particularités des parcelles.

Une complémentarité avec la gestion des zones humides riveraines est par ailleurs assurée grâce à la « double casquette » du chargé de mission eau-agriculture en poste à mi-temps au PETR, également chargé de mission à mi-temps au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin. Ce dernier anime un réseau de gestionnaires de zones humides (Réseau Zones Humide sen limousin) et permet à ses adhérents (agriculteurs, forestiers, collectivités, particuliers) de bénéficier de conseils quant à la gestion de leurs terrains humides.

EXPLOITATION DE M. CADET DANIEL			
Cours d'eau	Affluent de la Galamache	Commune	Champnétery
Phase	1 et 4	Réalisation	2011 - 2016
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		2 abreuvoirs gravitaires (avec 1 filtre Lhéritier), 2 ponceaux, 1200 mètres de clôtures	
Entreprise		Fournisseurs	SARL Chabretou, Vaxivière SAS, OCBF, Espace vert du Limousin
Montant		Montant	3 705,49 €
<i>Prise d'eau avec filtre Lhéritier dans une mare</i>		<i>Bac plastique et clôture électrique</i>	
			

EXPLOITATION DE M. CHASTAGNAC CLAUDE			
Cours d'eau	Ruisseau de la Brousse	Commune	Bujaleuf
Phase	3	Réalisation	2013
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		Passerelle	
Entreprise		Fournisseurs	OCBF, Bigmat, Carrières du bassin de Brive
Montant		Montant	4 522,89 €
<i>Passerelle bois et poutrelles métalliques</i>		<i>Passerelle bois et poutrelles métalliques</i>	
			

### EXPLOITATION DE M. CHAUVERGUE JEAN

Cours d'eau	Ruisseau du Mazet	Commune	Peyrat-le-Château
Phase	3	Réalisation	2015
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		1 abreuvoir gravitaire (avec filtre Lhéritier), 1 descente aménagée, 1 passerelle, 5 ponceaux, 1550 mètres de clôtures	
Entreprise		Fournisseurs	OCBF, Espace Vert du Limousin, Carrières du Bassin de Brive, Bigmat
Montant		Montant	10 327,92 €
<i>Pose d'une arche pour ponceau</i>		<i>Passerelle bois</i>	



### EXPLOITATION DE M. CHICOT JEAN-CLAUDE

Cours d'eau	Ruisseau d'Artigeas	Commune	Saint-Julien-le-Petit, Peyrat-le-Château, Augne
Phase	3	Réalisation	2015
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		1 passage à gué, 3 abreuvoirs gravitaires (avec filtres Lhéritier), 280 mètres de clôtures	
Entreprise		Fournisseurs	Espace Vert du Limousin, Carrières du Bassin de Brive
Montant		Montant	3 087,95 €
<i>Bac alimenté en gravitaire</i>		<i>Bac alimenté en gravitaire</i>	



EXPLOITATION DE M. DORLIAT JEAN-LOUIS			
Cours d'eau	Ruisseau de Planchemouton et affluents	Commune	Nedde
Phase	2 – 3 – 4	Réalisation	2012 – 2013 – 2014 – 2016
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		6 abreuvoirs gravitaires (avec filtres Lhéritiers), 2 descentes aménagées, 3 passerelles, 3 passages à gué, 2 190 mètres de clôtures	
Entreprise		Fournisseurs	Espace Vert du Limousin, OCBF, Tout faire Matériaux, Carrières du Bassin de Brive, ROCA
Montant		Montant	12 966,37 €
<i>Passerelle et mise en défens</i>		<i>Prise d'eau (avec filtre Lhéritier) dans une mare</i>	



EXPLOITATION DE M. DUCOUR BRUNO			
Cours d'eau	Ruisseau de Ligonat	Commune	Saint-Méard
Phase	3	Réalisation	2013 - 2014
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		3 descentes aménagées, 1 passage à gué, 790 mètres de clôtures	
Entreprise		Fournisseurs	Espace Vert du Limousin, Carrières du Bassin de Brive
Montant		Montant	2 105,81 €
<i>Descente aménagée</i>		<i>Passage à gué</i>	



EXPLOITATION DE M. DUMONT VICTORIEN			
Cours d'eau	Combade	Commune	Sainte-Anne-Saint-Priest
Phase	4	Réalisation	2016
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
2 descentes aménagées, 2 passages à gué et 1 confortement de berges		1 770 mètres de clôtures	
Entreprise	DUSSOCHAUD	Fournisseurs	Espace vert du Limousin
Montant	5 940,00 €	Montant	2 878,02 €
<i>Passage à gué</i>		<i>Descente aménagée</i>	
			

EXPLOITATION DE M. FAYE HERVE			
Cours d'eau	Ruisseau de Ligonat	Commune	Saint-Méard
Phase	1 – 3 - 4	Réalisation	2013 – 2014 - 2016
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
3 passages à gué, 1 descente aménagée, 1 protection de berges par fascines et enrochements		1 abreuvoir gravitaire (avec filtre Lhéritier), 3 ponceaux, 1 300 mètres de clôtures	
Entreprise	SA-TPA DUSSOCHAUD	Fournisseurs	Espace Vert du Limousin, Vaxivière SAS, ROCA, Carrières du Mont-Larron, OCBF
Montant	10 152,00 €	Montant	4 181,80 €
<i>Réception d'un passage à gué</i>		<i>Ponceau</i>	
			

EXPLOITATION DE M. FOURNET PATRICK			
Cours d'eau	Ruisseau de Charapoux	Commune	Saint-Amand-le-Petit
Phase	4	Réalisation	2016
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		1 abreuvoir gravitaire (avec filtre Lhéritier), 3 ponceaux, et 540 mètres de clôtures	
Entreprise		Fournisseurs	Vaxivière SAS, Espace Vert du Limousin, OCBF, ROCA
Montant		Montant	5 359,18 €
<i>Ponceau</i>			
			

EXPLOITATION DU GAEC BAURIE			
Cours d'eau	Affluents du Tard	Commune	Saint-Léonard-de-Noblat
Phase	2	Réalisation	2012 – 2013 – 2014
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
1 passage à gué		6 abreuvoirs gravitaires (avec filtres Lhéritier), 1 abreuvoir solaire, 2 passerelles et 1 350 mètres de clôtures	
Entreprise	SA-TPA	Fournisseurs	Espace Vert du Limousin, OCBF
Montant	2 887,14 €	Montant	12 391,21 €
<i>Passerelle bois</i>		<i>Mise en défens et abreuvoir gravitaire</i>	
			

### EXPLOITATION DU GAEC POULENAS

Cours d'eau	Affluent du Tard	Commune	Champnétery
Phase	3 - 4	Réalisation	2015 - 2016
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
2 abreuvoirs gravitaires et 2 ponceaux		920 mètres de clôtures	
Entreprise	SA-TPA	Fournisseurs	Espace Vert du Limousin
Montant	9 900,72 €	Montant	479,83 €
<i>Abreuvoir gravitaire</i>		<i>Ponceau</i>	



### EXPLOITATION DU GAEC VAL DE LAUZAT

Cours d'eau	Ruisseau de Lauzat	Commune	Nedde
Phase	4	Réalisation	2016
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		300 mètres de clôtures, 2 pompes de prairie, 1 passage à gué	
Entreprise		Fournisseurs	ROCA, Espace Vert du Limousin
Montant		Montant	1 017,29 €
<i>Passage à gué</i>		<i>Mise en défens</i>	



### EXPLOITATION DE M. GERARD PATRICK

Cours d'eau	Ruisseau de La Roche	Commune	Eybouleuf
Phase	3	Réalisation	2015
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		1 passage à gué	
Entreprise		Fournisseurs	Carrières du bassin de Brive
Montant		Montant	492,96 €
<i>Avant aménagement</i>		<i>Réception du passage à gué</i>	



### EXPLOITATION DE M. GERBEAUD VINCENT

Cours d'eau	Ruisseau de Lauzat et affluents	Commune	Nedde et Beaumont-du-Lac
Phase	4	Réalisation	2015 - 2016
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		2 abreuvoirs gravitaires, 1 descente aménagée, 2 ponceaux, 1 passage à gué et 1 670 mètres de clôtures	
Entreprise		Fournisseurs	Vaxivière SAS, OCBF, Carrières du Bassin de Brive, Espace Vert du Limousin
Montant		Montant	8 174,03 €
<i>Visite lors de la journée mondiale des Zones Humides</i>		<i>Mise en défens</i>	



EXPLOITATION DE M. GUERY PHILIPPE			
Cours d'eau	Ruisseau de La Roche	Commune	Eybouleuf
Phase	2 - 3	Réalisation	2014
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		4 abreuvoirs gravitaires, 1 passage à gué et 750 mètres de clôtures	
Entreprise		Fournisseurs	SARL Chabretou, Castorama, Espace Vert du Limousin, Carrières du bassin de Brive, ROCA
Montant		Montant	4 898,74 €
<i>Abreuvoir gravitaire</i>		<i>Mise en défens</i>	



EXPLOITATION DE M. HABELLON JEAN-PIERRE			
Cours d'eau	Ruisseau de Ligonat	Commune	Saint-Méard
Phase	4	Réalisation	2015 - 2016
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		1 passerelle	
Entreprise		Fournisseurs	Vaxivière SAS, OCBF, ROCA
Montant		Montant	6 963,12 €
<i>Pose des poutrelles métalliques de la passerelle</i>			



### EXPLOITATION DE M. LABONNE MAURICE

Cours d'eau	Ruisseau de Ligonat	Commune	Saint-Méard
Phase	3	Réalisation	2014
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		3 descentes aménagées	
Entreprise		Fournisseurs	Carrières du bassin de Brive
Montant		Montant	914,40 €
<i>Descente aménagée</i>		<i>Descente aménagée</i>	



### EXPLOITATION DE M. LEPETIT FRANCK

Cours d'eau	Ruisseaux de Plainartige et de Bêthe	Commune	Eymoutiers, Nedde
Phase	2 - 4	Réalisation	2013 – 2015 – 2016
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		2 passerelles, 1 passage à gué, 1325 mètres de clôtures	
Entreprise		Fournisseurs	Espace Vert du Limousin, Tout faire Faire Matériaux, OCBF, Carrières du bassin de Brive
Montant		Montant	8 180,07 €
<i>Passerelle bois et poutrelles métalliques</i>		<i>Mise en défens</i>	



EXPLOITATION DE M. LEROUSSEAUD ROLAND			
Cours d'eau	Ruisseau de Grigeas	Commune	Domps, Eymoutiers
Phase	1 - 2	Réalisation	2011 - 2012
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		1 passage à gué, 1 descente aménagée, 1 abreuvoir gravitaire (avec filtre Lhéritier) et 350 mètres de clôtures	
Entreprise		Fournisseurs	Les Carrières d'Ambazac, SARL Chabretou
Montant		Montant	1 712,09 €
<i>Descente aménagée</i>		<i>Bac plastique et clôture électrique</i>	
			

EXPLOITATION DE M. MAYNE THIERRY			
Cours d'eau	Ruisseau du Mazet	Commune	Peyrat-le-Château
Phase	2 - 3	Réalisation	2013 - 2014
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		1 abreuvoir gravitaire (avec filtre Lhéritier), 4 descentes aménagées, 1 ponceau et 980 mètres de clôtures	
Entreprise		Fournisseurs	Carrières du Bassin de Brive, Espace Vert du Limousin
Montant		Montant	2 906,93 €
<i>Descente aménagée et mise en défens</i>		<i>Ponceau</i>	
			

### EXPLOITATION DE M. NANOT OLIVIER

Cours d'eau	Ruisseau de Bégogne	Commune	Linards
Phase	3	Réalisation	2015
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
2 ponceaux et 3 descentes aménagées		620 mètres de clôtures	
Entreprise	SA-TPA	Fournisseurs	Espace Vert du Limousin
Montant	18 759,60 €	Montant	2 301,54 €
<i>Réception d'une descente aménagée</i>		<i>Ponceau et mise en défens</i>	



### EXPLOITATION DE M. PAUGNAT HENRI

Cours d'eau	Affluent du Tard	Commune	Champnétery
Phase	2 – 3	Réalisation	2013
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
3 abreuvoirs gravitaires et 1 passage à gué		1000 mètres de clôtures	
Entreprise	SA-TPA	Fournisseurs	SA-TPA
Montant	7 651,72 €	Montant	484,38 €
<i>Réception d'un abreuvoir gravitaire</i>		<i>Passage à gué et abreuvoir gravitaire</i>	



### EXPLOITATION DE M. PERPILLOU GUY

Cours d'eau	Ruisseau de Vergnas	Commune	Neuvic-Entier
Phase	3 – 4	Réalisation	2015 - 2016
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
5 abreuvoirs gravitaires et 1 ponceau		410 mètres de clôtures	
Entreprise	SA-TPA	Fournisseurs	Espace Vert du Limousin
Montant	14 790,26 €	Montant	597,63 €
<i>Réception d'un abreuvoir gravitaire</i>		<i>Mise en défens et ponceau</i>	



### EXPLOITATION DE MME PETINIOT SYLVIE

Cours d'eau	Affluent du ruisseau de Grigeas	Commune	Sainte-Anne-Saint-Priest
Phase	3	Réalisation	2015
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		1 ponceau, 2 abreuvoirs gravitaires (avec 1 filtre Lhéritier) et 320 mètres de clôtures	
Entreprise		Fournisseurs	Vaxivière SAS, Espace Vert du Limousin, Carrières du Bassin de Brive
Montant		Montant	2 752,02 €
<i>Ponceau</i>		<i>Abreuvoir gravitaire</i>	



### EXPLOITATION DE M. PLAZANET YANNICK

Cours d'eau	Ruisseau de Plainartige	Commune	Nedde
Phase	2	Réalisation	2013
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		1 passage à gué, 3 descentes aménagées, 720 mètres de clôtures	
Entreprise		Fournisseurs	Espace Vert du Limousin, Carrières du Bassin de Brive
Montant		Montant	1 764,65 €

*Mise en défens*

*Descente aménagée*



### EXPLOITATION DE M. POUTISSOU PHILIPPE

Cours d'eau	Ruisseau d'Alesmes	Commune	Champnétery
Phase	1	Réalisation	2011
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
		1 passerelle bois et béton	
Entreprise		Fournisseurs	Philippe JOUIN Tout faire Matériaux
Montant		Montant	913,01 €

*Béton coulé sur les berges*

*Passerelle achevée avec tablier bois*



### EXPLOITATION DE M. RENAULT ALAIN

Cours d'eau	Tard et affluents	Commune	Moissannes
Phase	2 – 3	Réalisation	2013 – 2015
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
5 passages à gué et 1 descente aménagée		1910 mètres de clôtures	
Entreprise	SA-TPA	Fournisseurs	Chabretou, Espace Vert du Limousin
Montant	7 881,46 €	Montant	1 379,42 €
<i>Descente aménagée</i>		<i>Passage à gué</i>	

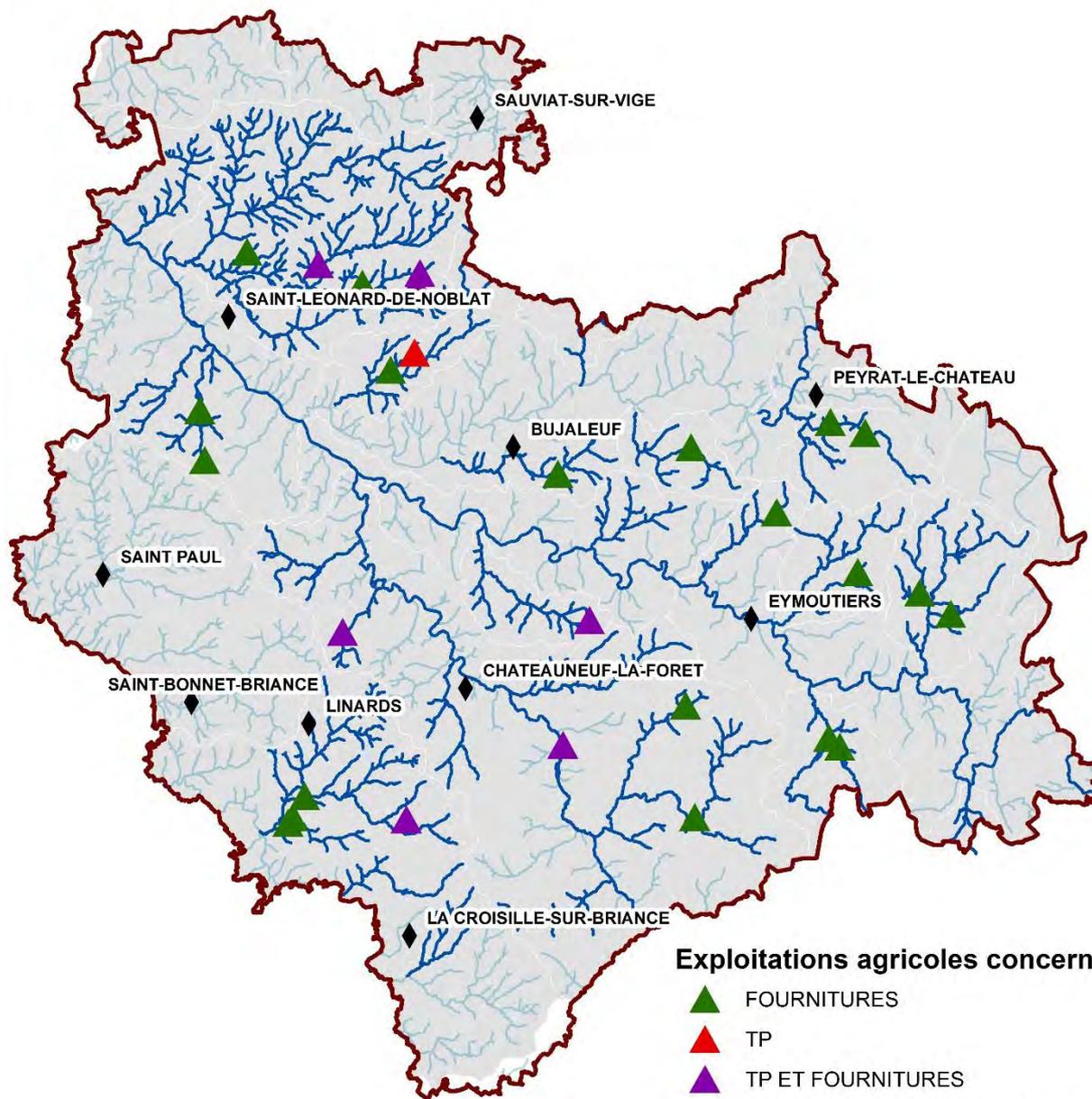


### EXPLOITATION DE M. TERTRAIS NICOLAS

Cours d'eau	Affluent du ruisseau d'Alesmes	Commune	Champnétery
Phase	2013	Réalisation	
Travaux réalisés par une entreprise		Travaux réalisés par l'exploitant	
1 passage à gué			
Entreprise	SA-TPA	Fournisseurs	
Montant	3 684,88 €	Montant	
<i>Pendant les travaux</i>		<i>Réception du passage à gué</i>	



# REDUCTION DES DEGRADATIONS MORPHOLOGIQUES EN CONTEXTE AGRICOLE LOCALISATION DES CHANTIERS 2011 - 2015



0 5 10 Km



Sources : BD Topo, données AELB, données internes  
Réalisation : SIG Monts et Barrages, novembre 2017

## *Evaluation technique*

Le programme Sources en action a permis l'installation de 71 dispositifs d'abreuvement, 59 points de franchissement et la mise en place de 22 km de clôtures, pour un montant total de dépenses de 204 150,79 €. En plus des dépenses liées à chaque chantier, cela comprend également des dépenses qualifiées « pour toutes les exploitations » et sur toutes les masses d'eau, correspondant à la fabrication des filtres LHERITIER par le Relais Infos Services, ainsi que les fournitures nécessaires, à l'achat d'une moto-pompe utilisée pour l'amorçage des systèmes d'abreuvement gravitaire, et à l'achat de deux pompes de prairie mises à disposition des exploitants agricoles en prêt pour tester le dispositif.

Les trois-quarts des chantiers ont été réalisés en auto-construction par les exploitants agricoles (et/ou les propriétaires). Cette possibilité offerte de valoriser la main d'œuvre a été plébiscitée par les éleveurs et favorise une réelle appropriation des aménagements. Par ailleurs, cela a permis de multiplier les projets pour un coût moindre pour la collectivité. Les marchés à bons de commande passés avec les fournisseurs locaux rendent les opérations de livraison pratiques et rapides. Pour autant, la valorisation de la main d'œuvre de l'exploitant requiert un suivi important et une assistance de la part des techniciens du PETR, afin que les dispositifs ou matériaux soient réellement et correctement posés.

Les échanges avec les éleveurs et les partenaires techniques ont permis d'enrichir et d'adapter les dispositifs, et notamment les abreuvoirs gravitaires (avec une prise d'eau dans le ruisseau munie d'une crépine), avec l'invention d'un filtre décanteur par Nicolas LHERITIER. Alors que les crépines du commerce se bouchent rapidement, conduisant à des ruptures régulières d'alimentation des bacs, le filtre LHERITIER permet une décantation des matières fines avant l'entrée de l'eau dans le tuyau, et un entretien facilité par une grille amovible. Cette innovation technique, au service des agriculteurs et des milieux, a été brevetée et est actuellement diffusée dans d'autres territoires.

Ainsi, les abreuvoirs gravitaires sont les dispositifs d'abreuvement les plus utilisés, viennent ensuite les descentes aménagées. En termes de franchissement, les passages à gué restent majoritaires (et ont souvent nécessité le recours à une entreprise), même si la création de ponceaux en auto-construction s'est bien développée.

Tous les chantiers ont été réalisés chez des agriculteurs volontaires, qui sont venus eux-mêmes solliciter le PETR. Les réunions publiques organisées lors de l'enquête publique en tout début de programme, ainsi qu'une plaquette envoyée à tous les agriculteurs fin 2012 ont permis de toucher un nombre suffisant d'éleveurs. Le PETR a ainsi pu répondre à quasiment toutes les sollicitations des agriculteurs, et pour les derniers d'entre eux à s'être montrés volontaires, leurs chantiers ont été reportés sur le programme CTVA2. Cette réponse à l'« opportunité » a l'avantage d'avoir couvert différentes parties du territoire et lancé la dynamique avec de nombreux agriculteurs dans des contextes divers. Cependant, l'effet de saupoudrage des actions qui ne sont pas concentrées sur certaines portions de masses d'eau retarde l'efficacité des aménagements sur les milieux.

L'occupation d'un poste partagé PETR / CEN a favorisé l'adhésion de certains agriculteurs au Réseau Zones Humides, et par là-même la complémentarité des actions cours d'eau / zones humides.

## *Comparaison entre prévisionnel et réalisé*

Comme l'indiquent les tableaux récapitulatifs ci-dessous, le pourcentage de réalisation de cette action oscille entre 27% et 41% selon les types d'aménagement. La programmation initiale intégrait déjà un objectif de réalisation de 25% par rapport à un scénario optimal. Il s'avère que de nombreux aménagements restent à réaliser, mais la dynamique est bien engagée.

Côté montants, le pourcentage de réalisation est de près de 33%. Au-delà de l'aspect quantitatif, il est certain que le recours à des chantiers d'auto-construction entraîne une diminution des coûts moyens par chantier.

<b>BILAN QUANTITATIF</b>			
<b>TYPE D'OPERATION</b>	<b>NOMBRE PREVISIONNEL OU METRES LINEAIRES</b>	<b>NOMBRE REALISE OU METRES LINEAIRES</b>	<b>% DE REALISATION</b>
ABREUVEMENT	259	71	27,4%
FRANCHISSEMENT	144	59	41,0%
MISE EN DEFENS	56740	22279	39,3%
<b>BILAN EN MONTANTS</b>			
<b>TYPE D'OPERATION</b>	<b>MONTANT PREVU</b>	<b>MONTANT REALISE</b>	<b>% DE REALISATION</b>
FOURNITURES		122 018,63 €	
TRAVAUX PUBLICS	620 125,94 €	82 132,16 €	32,92%
TOTAL		204 150,79 €	

## 1.4. Travaux d'effacement d'étangs

### **Cf. fiche synthèse en annexe 4**

#### *Nature des interventions*

Dans le cadre du programme Sources en action, le PETR du Pays Monts et Barrages a choisi de n'intervenir en maîtrise d'ouvrage que sur les effacements d'étangs. En effet, les obligations réglementaires conduisent à mettre aux normes les étangs par des équipements souvent coûteux. Bien que ceux-ci permettent de réduire l'impact des étangs sur le milieu, seuls les effacements garantissent un retour à un état naturel compatible avec les objectifs de bon état écologique sans entretien ni opération de gestion ultérieure.

La programmation étant déjà dense pour plusieurs thématiques, seule une enveloppe de 15 000 € était prévue sur les 5 ans du contrat, pour un nombre d'effacement compris entre 5 et 10.

Les opérations d'effacement comprennent d'abord une vidange correctement menée pour limiter les départs de matières fines dans le ruisseau récepteur, puis une ouverture de la digue et une remis en état du site.

EFFACEMENT DE L'ETANG DE M. DORLIAT			
Commune	Saint-Amand-le-Petit	Prestataire	SOTEC
Cours d'eau	Ruisseau de Planchemouton	Coût TTC	4 090,32 €
Phase	2	Réalisation	2013
Superficie	100 m <sup>2</sup>	Travaux	Creusement d'un chenal contournant l'étang
<i>Photo avant</i>		<i>Photo après</i>	
			

EFFACEMENT DE L'ETANG DE M. GERAD			
Commune	Eybouleuf	Prestataire	DUSSOUCHAUD
Cours d'eau	Ruisseau de la Roche	Coût TTC	5 640 €
Phase	4	Réalisation	2015 - 2016
Superficie	1 000 m <sup>2</sup>	Travaux	Vidange avec bassin de décantation et pêcheries temporaires, ouverture de la digue et remise en état du site
<i>Photo avant</i>		<i>Photo après</i>	
			

### EFFACEMENT DE L'ETANG DE M. FOURNET (Cimetière St-Amand)

Commune	Saint-Amand-le-Petit	Prestataire	SA-TPA
Cours d'eau	Ruisseau de Charapoux	Coût TTC	1 488,00 €
Phase	5	Réalisation	2016
Superficie	500 m <sup>2</sup>	Travaux	Vidange avec bassin de décantation, ouverture de la digue et remise en état du site

*Photo avant*

*Photo après*



### EFFACEMENT DE L'ETANG DE M. FOURNET (Mas la Guerre)

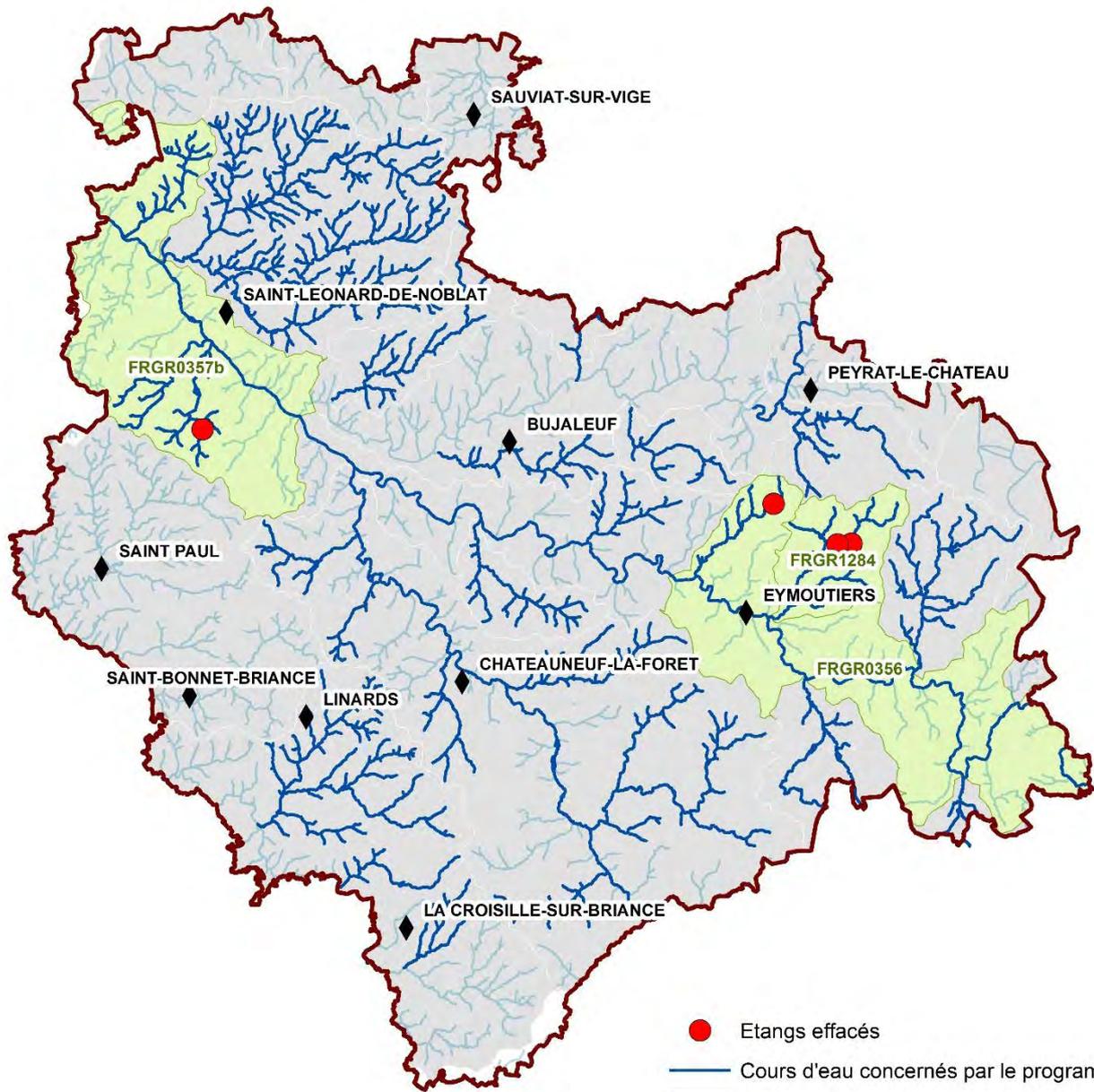
Commune	Saint-Amand-le-Petit	Prestataire	SA-TPA
Cours d'eau	Ruisseau de Planchemouton	Coût TTC	1 488,00 €
Phase	5	Réalisation	2016
Superficie	600 m <sup>2</sup>	Travaux	Vidange avec bassin de décantation, ouverture de la digue et remise en état du site

*Photo avant*

*Photo après*



## EFFACEMENT DES ETANGS LOCALISATION DES CHANTIERS 2011 - 2015



- Etangs effacés
- Cours d'eau concernés par le programme
- Masses d'eau concernées par les travaux

0 5 10 Km



Sources : BD Topo, données AELB, données internes  
Réalisation : SIG Monts et Barrages, novembre 2017

## Evaluation technique

Concernant le bilan, vu le nombre d'étangs présents, le taux de réalisation est très faible. De plus les étangs effacés sont de taille modeste et le gain écologique apporté par leur effacement est faible. Cela peut être dû au fait que les interventions se sont faites au gré des opportunités, sans véritable travail de démarchage actif auprès des propriétaires sur des secteurs cibles. De plus, le montage financier, avec une participation des propriétaires est certainement un frein pour la mise aux normes des étangs plus gros. On peut rajouter à cela le faible nombre de sanctions connues de la part de l'administration auprès des propriétaires ne respectant pas la réglementation.

## Comparaison entre prévisionnel et réalisé

<b>BILAN QUANTITATIF</b>			
<b>OPERATION</b>	<b>NOMBRE PREVU</b>	<b>NOMBRE REALISE</b>	<b>% DE REALISATION</b>
<b>EFFACEMENT ETANGS</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>80%</b>
<b>BILAN EN MONTANTS</b>			
<b>OPERATION</b>	<b>MONTANT PREVU</b>	<b>MONTANT REALISE</b>	<b>% DE REALISATION</b>
<b>EFFACEMENT ETANGS</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>13 324,32 €</b>	<b>89%</b>

### 1.5. Communication, suivi et animation

#### Cf. fiche synthèse en annexe 5

#### Nature des interventions

Les actions du programme Sources en action ne peuvent être menées sans une animation dédiée, pourvue par plusieurs postes de chargés de mission de 2011 à fin 2015. La communication est également un volet important afin de diffuser l'information, de valoriser les chantiers réalisés, et de sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques. Enfin, un volet suivi / évaluation des actions a été intégré au programme, afin d'évaluer l'impact et l'efficacité des actions sur les milieux.

## Evaluation technique

Concernant la communication, les principales actions ont consisté en l'édition de plaquettes (dont une à destination des agriculteurs), et la réalisation de panneaux installés à proximité des chantiers. La conception en interne de ce type de documents a été très gourmande en temps. D'autres actions de communication ont été engagées, mais n'ont pas occasionné de dépenses particulières (articles dans la presse, site internet, articles dans les bulletins municipaux et lettres de Pays). Par ailleurs, une communication générale sur le contrat Sources en action a été menée par l'Etablissement Public du Bassin de la Vienne : site internet ([www.sourcesenaction.fr](http://www.sourcesenaction.fr)), recueils des réalisations, lettres d'info, panneaux d'exposition, etc.



Plaquette sur les aides agricoles – Panneau d'information à proximité d'aménagements

Concernant le suivi et notamment la mise en œuvre d'indicateurs de la qualité des milieux aquatiques, le PNR de Millevaches en Limousin a commandité les analyses (IBGN, IBD, IPR, analyses physico-chimiques) auprès de bureaux d'étude sur l'ensemble des stations présentes sur le territoire du programme Sources en action ; le PETR a participé financièrement au prorata des stations situées dans son périmètre. L'évaluation finale du programme a également été coordonnée et élaborée par le PNR de Millevaches, après récolte des données de chaque maître d'ouvrage, et croisement avec les données des indicateurs.

Enfin, pour l'animation, le programme Sources en action a été mis en œuvre grâce à 3 chargés de mission, occupant entre 1.3 ETP et 2.3 ETP pour les 2 dernières années du programme, avec des répartitions thématiques entre les différents postes. Il est à noter que les montants comparés sont calculés uniquement sur les 5 années du programme prévisionnel, mais qu'en réalité des actions d'animation et de mise en œuvre du programme ont été réalisées durant l'année 2016 (mise en œuvre de la phase 5). L'année 2016 a par ailleurs été marquée par le départ de 2 chargés de mission en avril, et l'arrivée d'un nouveau en septembre, avec une période de près de 5 mois pourvue à seulement 0.8 ETP.

### Comparaison entre prévisionnel et réalisé

En termes de montants, les actions de communication ont été réalisées à hauteur de 69%, traduisant un manque de temps de conception et de réalisation de ce type d'actions au profit de l'animation autour des travaux. Les dépenses liées au suivi l'ont été à hauteur de 8%. Ce faible pourcentage est dû au fait le PNR se soit substitué au PETR pour mener à bien l'évaluation du programme. Enfin les dépenses d'animation ont été plus importantes que prévu initialement, en raison de l'embauche d'un troisième chargé de mission pour les 2 dernières années du programme, afin de renforcer la dynamique sur la thématique continuité écologique.

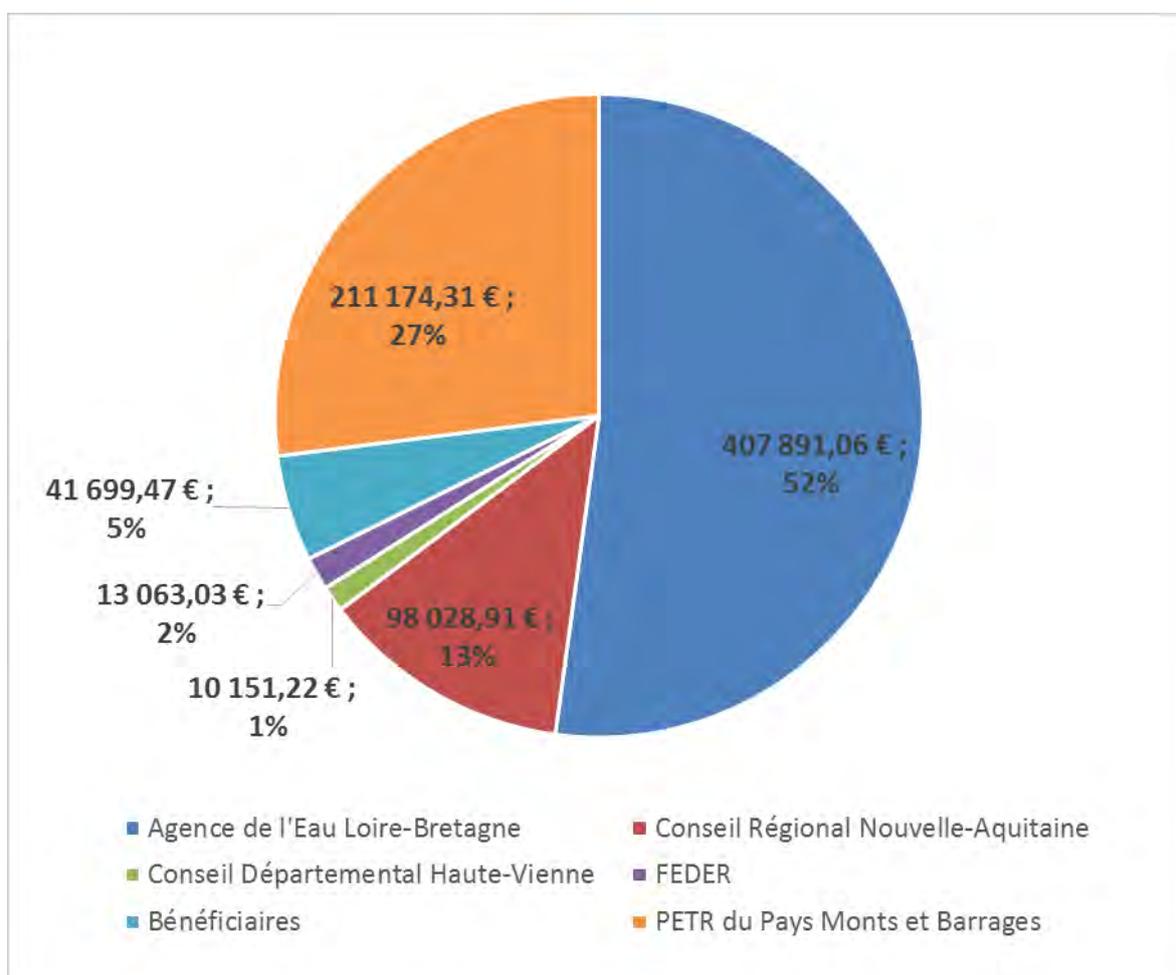
BILAN EN MONTANTS				
OPERATION	MONTANT PREVU	MONTANT REALISE	% DE REALISATION	
ACTIONS DE COMMUNICATION	5 000,00 €	3 446,76 €	69%	
SUIVI INDICATEURS	30 000,00 €	2 395,36 €	8%	
ANIMATION	315 000,00 €	354 758,86 €	113%	

## 2. BILAN GLOBAL

Le tableau ci-dessous présente le bilan global du programme, travaux et animation compris.

Intitulé action	MONTANTS PREVUS 5 ANS	MONTANTS REELS 5 ANS	% DE REALISATION
Réduire les dégradations morphologiques en milieu agricole	620 125,91 €	204 151,29 €	33%
Restaurer la continuité écologique	238 287,51 €	94 741,10 €	40%
Restaurer et entretenir les berges et la ripisylve	193 700,40 €	109 190,76 €	56%
Réduire l'impact des étangs	15 000,00 €	13 324,32 €	89%
Sensibiliser, communiquer, valoriser	5 000,00 €	3 446,76 €	69%
Suivre et évaluer les actions	30 000,00 €	2 395,36 €	8%
Animation du programme	315 000,00 €	354 758,86 €	113%
<b>TOTAL</b>	<b>1 417 113,82 €</b>	<b>782 008,45 €</b>	<b>55%</b>

Le graphique ci-dessous présente la répartition des participations financières pour les 5 ans du programme.



## CONCLUSION

---

Le programme Sources en action est un programme d'envergure ambitieux à l'échelle du bassin de la Vienne amont porté par 17 maîtres d'ouvrages. A son échelle, le PETR du Pays Monts et Barrages a engagé un plan d'actions sur un grand nombre de ruisseaux et cours d'eau de son territoire. Même si les objectifs fixés n'ont été que partiellement atteints, ce programme a permis de faire émerger une réelle dynamique autour des cours d'eau et ruisseaux du Pays Monts et Barrages, en témoigne l'engouement pour les aménagements agricoles chez des exploitants agricoles volontaires. Les actions mises en œuvre ont également eu des retombées économiques locales, grâce au recours à des entreprises ou fournisseurs locaux, mais également sociales, grâce à l'implication du Relais Infos Services qui coordonne un chantier d'insertion, et à qui le PETR a confié une partie des travaux.

Les chantiers réalisés sur les parcelles riveraines des cours d'eau ne se sont faits qu'avec l'accord et la bonne volonté des propriétaires privés, favorisant la mise en œuvre des actions de manière plutôt opportuniste, et aboutissant à un certain saupoudrage sur le territoire. Même si cette dispersion des actions peut nuire à leur efficacité sur les milieux, elle a permis un véritable ancrage des missions du PETR à l'intérieur de son périmètre.

La thématique de la restauration de la continuité écologique, nouvelle pour le PETR, a connu un réel démarrage avec ce contrat, notamment grâce au développement de compétences techniques en interne, mais elle souffre d'impopularité, que ce soit auprès des élus ou de la population, pour répondre aux enjeux ambitieux attendus.

La plus-value majeure de ce programme multi-thématique et multi-partenarial est certainement le lien avec les autres structures porteuses, et les retours d'expériences et les échanges qu'il suscite. L'émergence de partenariats nouveaux ou renforcés avec certaines structures, concrétisés dans le cadre du second programme sur la période 2017-2021, est un atout pour la mise en œuvre des actions et leur efficacité sur les milieux.

L'ampleur du chemin à parcourir pour la restauration des milieux aquatiques justifie l'engagement des maîtres d'ouvrage, dont le PETR du Pays Monts et Barrages, dans une seconde programmation de 5 ans, avec le soutien indispensable des coordonnateurs et financeurs.

